

Tout confort.

Assurance santé Livo Top.

La CSS participe aux coûts des prestations de confort mentionnées ci-dessous en lien avec un séjour stationnaire ou une intervention ou un traitement ambulatoire (selon la liste des prestations «Interventions et traitements ambulatoires»), en tenant compte des participations aux coûts et des montants maximaux indiqués dans l'assurance complémentaire «Assurance santé Livo Top».

Participation aux coûts et montant maximal (cf. chiffre 2.5.2 des CC)

Balance	Premium
Min. 50%, max. CHF 500 par année civile (max. CHF 500 par cas)	Min. 50%, max. CHF 1000 par année civile (max. CHF 500 par cas)

Pour l'obligation d'allouer des prestations, les conditions générales d'assurance (CGA) et les conditions complémentaires (CC) de l'«Assurance santé Livo Top» sont déterminantes.

La liste est établie par la CSS et peut être adaptée unilatéralement (cf. chiffre 40.2 des CGA).

Prestations Tout confort	Participation aux coûts et montant maximal
Frais de déplacement (transports publics et trajets effectués par des tiers)	Balance: 100%, max. CHF 500 par année civile
Service de repas (notamment restaurant et service de livraison)	
Service externe de garde d'animaux domestiques	Premium: 100%, max. CHF 1000 par année civile
Service externe de garde d'enfants	
Tickets de parking	

Remarques complémentaires

- Les prestations Tout confort peuvent être perçues directement auprès des prestataires. Les justificatifs doivent être envoyés par la poste ou via myCSS, accompagnés du formulaire «Remboursement de prestations Tout confort Livo» dûment rempli.
- Les justificatifs de membres de la famille ou d'ami/es ne sont pas acceptés.
- Les prestations de confort peuvent être perçues jusqu'à 21 jours maximum après la sortie de l'hôpital (séjour stationnaire) et trois jours maximum après une intervention ambulatoire (cf. chiffre 3.5 des CC).
- Pour pouvoir bénéficier des contributions aux prestations Tout confort en cas d'intervention ambulatoire, l'intervention ambulatoire effectuée doit figurer sur la liste des prestations «Interventions et traitements ambulatoires» (css.ch/livo).

Nous sommes là pour vous:

Centre de Service-clientèle 0844 277 277
css.ch/agence
css.ch/livo